

Synthèse de l'enquête menée par l'Unsa Education en juin 2022 auprès des équipes de circonscription du 67 et 68

Contexte :

Fiches SST recueillies en grand nombre pas le CHSCTD 67 complétées par des conseillers pédagogiques en juin 2019 (22) et juin 2022 (6 au 9 juin)

Courrier d'alerte des syndicats d'IEN en septembre 2021

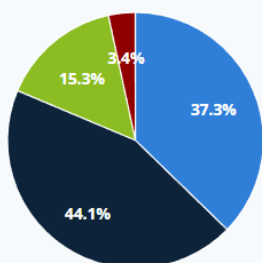
59 répondants dont 8 IEN, 15 secrétaires et 36 conseillers pédagogiques

Milieu d'exercice : Rural : 31 Urbain : 5 Urbain avec REP : 8 Urbain avec REP+ : 13

Conditions matérielles :

Je dispose de locaux adaptés (bureau dédié, ...)

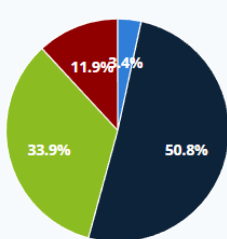
[Chart options »](#)



Tout à fait d'accord	22
D'accord	26
Pas vraiment d'accord	9
Pas du tout d'accord	2

Je dispose d'outils adaptés ou ergonomiques (logiciels, ...)

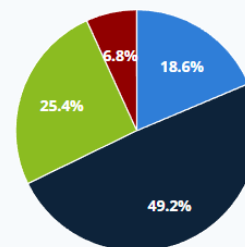
[Chart options »](#)



Tout à fait d'accord	2
D'accord	30
Pas vraiment d'accord	20
Pas du tout d'accord	7

Je dispose de matériel informatique adapté (téléphone, ordinateur, imprimante, scanner, copieur...)

[Chart options »](#)



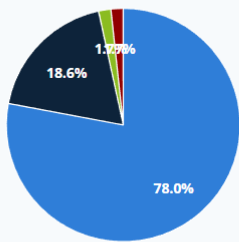
Tout à fait d'accord	11
D'accord	29
Pas vraiment d'accord	15
Pas du tout d'accord	4

La trentaine de commentaires sur les conditions matérielles fait état de:

- Vétusté des ordinateurs mis à disposition (10 commentaires). Absence du suivi des mises à jour nécessaires.
- Absence d'un téléphone portable professionnel pour les CPC pourtant sur des missions itinérantes (7 commentaires)
- Matériel acheté sur deniers propres (câbles, adaptateurs, vidéoprojecteurs)
- Utilisation du véhicule personnel pour livrer du matériel (évaluations, masques, tests...) sans compensation
- Option copie couleur bridée sur le photocopieur : impossibilité de lire certains documents
- Absence de répondeur téléphonique signalé par un personnel au secrétariat
- Les circonscriptions hors DSDEN n'ont pas accès aux dossiers communs du Rectorat ou de la DSDEN. Les secrétaires doivent se connecter aux applications via une clé VPN. Lors de cette connexion il est impossible d'imprimer.
- Les commandes de fournitures sont très restreintes. Absence de vidéo-projecteur signalé
- Logiciels académiques autorisés peu efficaces
- De très nombreux commentaires, surtout de CPC, sur le manque d'ergonomie des certains logiciels, GAIA étant cité de façon récurrente.
- Partage d'un bureau à 3

Je pense à mon travail en dehors de mon temps de service

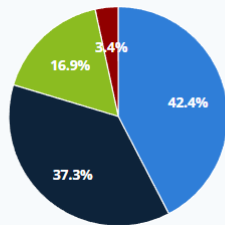
[Chart options »](#)



Tout à fait d'accord	46
Plutôt d'accord	11
Pas vraiment d'accord	1
Pas du tout d'accord	1

Ces derniers mois, j'ai subi des troubles de la santé liés au travail (troubles du sommeil, stress, anxiété, ...)

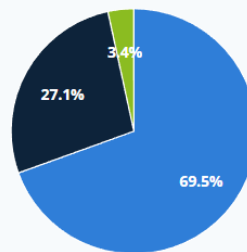
[Chart options »](#)



Tout à fait d'accord	25
Plutôt d'accord	22
Pas vraiment d'accord	10
Pas du tout d'accord	2

J'ai le sentiment que ma charge de travail est en augmentation constante

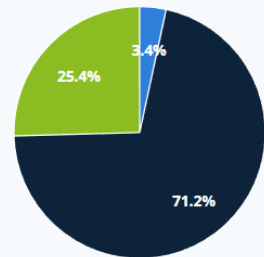
[Chart options »](#)



Tout à fait d'accord	41
Plutôt d'accord	16
Pas vraiment d'accord	2
Pas du tout d'accord	0

J'estime que ma charge de travail est

[Chart options »](#)



insoutenable	2
excessive	42
soutenable	15

100 % des IEN pensent subir des troubles de la santé liés au travail dont 62 % « tout à fait d'accord »

75 % des répondants en REP ou REP+ estiment leur charge de travail « excessive »

87 % des IEN estiment leur charge excessive ou insoutenable

La vingtaine de commentaires fait état de:

- Intensité et temps de travail :

- absence régulière de pause méridienne pour des CPC (temps d'échange demandé par des enseignants, entretiens de visites)

- des demandes d'intervention en constante augmentation (carré régalien, constellations, contractuels, cité éducative, aisance aquatique, SRAV...) sans contrepartie ou rééquilibrage

- des missions REP+ en augmentation (plan de formation, visites de classes dédoublées, CoPil, cité éducative, partenaires...) sans la prime REP+ que touchent toutes les autres personnes (PE, directeurs, IEN, coord....)

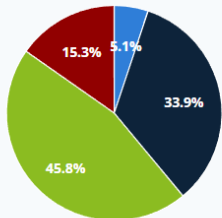
- le fait de devoir travailler dans la hâte fait qu'il m'est impossible de réaliser le travail comme il le faudrait. Après une journée de réunion, une autre commence notamment par une lourde gestion mail.

- CPC : Tâches administratives et non pédagogiques chronophages : la vérification de l'honorabilité des intervenants (Vérification du FIJAIS), le recrutement de services civiques, des sollicitations concernant l'instruction à domicile (mise à jour des livrets d'évaluation et visites des familles).

CPC Langue : « Exerçant sur 4 circonscriptions, il est parfois/souvent difficile de répondre à toutes les demandes (institutionnelles et des collègues). Le suivi de projet est quasiment impossible à opérer et le pilotage des formations excessivement complexe à gérer. Multiplicité des interlocuteurs (3 souvent 3 + l'IEN chargée de mission + la DARILV)

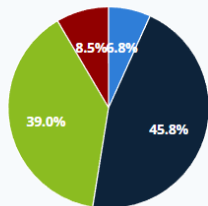
- Suivi de l'Instruction à domicile x 3 cette année.

Les demandes de ma hiérarchie sont en adéquation avec le temps dont je dispose pour les mettre en oeuvre
[Chart options »](#)



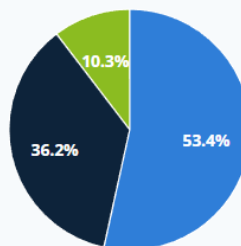
Tout à fait d'accord	3
Plutôt d'accord	20
Pas vraiment d'accord	27
Pas du tout d'accord	9

Je pense faire l'objet d'injonctions contradictoires
[Chart options »](#)



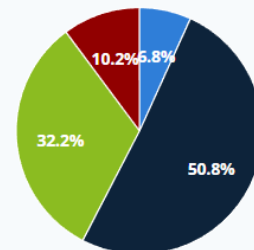
Très souvent	4
Souvent	27
Rarement	23
Jamais	5

Je me sens soutenu.e par mon supérieur hiérarchique direct
[Chart options »](#)



Tout à fait d'accord	31
Plutôt d'accord	21
Pas vraiment d'accord	6

J'estime être suffisamment formé.e pour exercer mes missions
[Chart options »](#)



Tout à fait d'accord	4
Plutôt d'accord	30
Pas vraiment d'accord	19
Pas du tout d'accord	6

• Conflit de valeur :

- « La mission de référent mathématique est très chronophage et ne me permet plus d'assumer pleinement mes missions de CPC en EPS. Développer l'EPS à l'école, accompagner les priorités académiques (Savoir Rouler A Vélo, Aisance aquatique, Génération 2024,...) sont impossibles avec toutes les autres missions confiées. »

- Trop de missions et de priorités qui partent dans tous les sens. Obligation de supprimer certaines qui avaient plus de sens. Quantitatif au détriment du qualitatif

• Rapports sociaux et travail dégradé :

- CPC : Annulation du plan de formation en octobre 2022 après annonce de nouvelles priorités. Il a fallu refaire le plan de formation à la hâte. Aussi demander aux enseignants de se réinscrire pour nombre, en les désignant. Cela m'a mis à mal face aux collègues

- Secrétaire : Le problème n'est pas la gestion mais le manque flagrant de moyens. Nous passons beaucoup de temps à répondre aux parents mécontents de l'absence de remplaçants.

- Annulation en dernière minute de formations par manque de remplaçants.

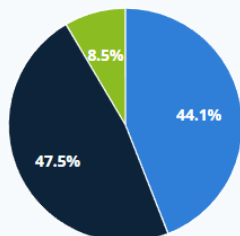
• Exigence émotionnelle :

- Face aux conditions d'exercice des enseignants en classe, suivant les situations en classe, je me sens démunie pour pouvoir apporter des aides concrètes aux collègues et d'accompagner les équipes d'école.

- Entre les communications qui sont faites au grand public et la réalité sur le terrain, nous manquons de moyens et de formations pour mettre l'école inclusive en pratique de façon satisfaisante et efficiente, autant pour les enseignants que pour les enfants. C'est parfois même contre-productif.

Mon travail m'amène à intervenir dans des situations de tensions entre adultes

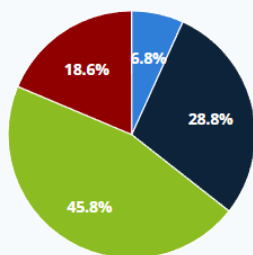
[Chart options »](#)



Oui, régulièrement	26
Parfois	28
Non	5

Je me sens capable de faire le même travail jusqu'à ma retraite

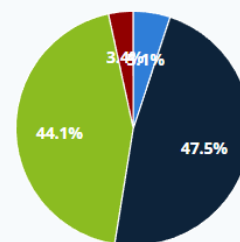
[Chart options »](#)



Tout à fait d'accord	4
Plutôt d'accord	17
Pas vraiment d'accord	27
Pas du tout d'accord	11

Globalement, je me sens satisfait de la façon dont j'assure les missions qui me sont confiées

[Chart options »](#)



Tout à fait d'accord	3
Plutôt d'accord	28
Pas vraiment d'accord	26
Pas du tout d'accord	2

50 % des secrétaires font régulièrement face à des situations de tensions (notamment parents)

A peine un personnel sur 2 se sent satisfait de la façon dont il assure ses missions.

L'École est de plus en plus, le réceptacle de besoins, d'attentes, ou de demandes de la société. Des partenaires viennent chercher à l'École, un lieu pour déverser mécontentements. L'Institution scolaire pose des exigences, y compris dans les termes de communication utilisés (100 % réussite, ...) et fixe de nombreuses priorités. Pour la rentrée 2023, 5 priorités ont été annoncées : Evaluations d'école, Plans maths, Plan français, Laïcité, Phare (Lyon 3 % des écoles / 25 % acad chez nous), EPS : savoir rouler à vélo, aisance aquatique, 2024.

L'écart entre la réalité des classes, les besoins des personnels, les moyens donnés et plans annoncés met les équipes de circonscription en tension permanente.

- L'impact de la charge de travail sur la santé des IEN doit alerter.

- Les tâches liées aux missions des CPC débordent : nombreux plans de formation (maths, français, REP), nombreux entrants dans le métiers à accompagner (contractuels, liste complémentaire, T1-T2). Le manque d'anticipation des politiques éducatives les impacte fortement. Le manque de moyens de remplacement empêche le travail ou en enlève du sens.

- Les personnels au secrétariat semblent réaliser des missions, notamment celles au contact du public, ne correspondant pas à leur catégorie (missions B et personnels de catégorie C).

Spécificités des conseillers pédagogiques affectés en circonscription comptant REP ou REP +

- Charge de travail très importante : formation spécifique à la REP à organiser, animer + visites en classes liées + visites en classe des enseignants affectés en classes dédoublées, plus de T1-T2 affectés dans ces circonscriptions.
- **Augmentation significative de la charge de travail pour la rentrée 2023 annoncée aux derniers COPIL 67 :**
 - Le doublement des visites à effectuer
 - La prise en charge de journées en formations supplémentaires (précédemment organisées au niveau départemental)
- Absence de reconnaissance financière indemnitaire ou autre de l'exercice en REP ou REP +